



# Conseil d'administration

---

de l'Établissement Public d'Aménagement Euroméditerranée  
le 23 octobre 1998

Communication du Directeur Général  
Jean-Michel GUÉNOD

# Stratégie de l'établissement public et programme d'actions

## ■ Avant propos

**I - Un instant particulièrement favorable et exigeant**

**II - Valider les termes du constat**

1- Les acquis

2- Mais des insuffisances apparaissent et des domaines d'actions sont délaissés

**III - Valider les inflexions à apporter à la stratégie et aux principes d'action**

1. Valider les objectifs finaux d'Euroméditerranée

2. Des priorités différentes

- Redonner la priorité au développement économique
- Ouvrir des champs d'action

3. Des principes et un mode d'action différents

- Gérer le temps court,
- tout en poursuivant les processus et objectifs à long terme

## ■ Conclusion

# Avant propos

---

- L'EPAEM aura 3 ans en décembre 1998
- Si le bien fondé de l'opération et l'engagement des partenaires sont confirmés
  - ⇒ des dysfonctionnements sont apparus
  - ⇒ un bilan opérationnel doit être conduit
  - ⇒ des inflexions doivent être apportées.

# Conclusion

---

## ■ Les inflexions majeures proposées :

- ⇒ Une prise en compte du quartier existant --> politique de la ville.
- ⇒ Priorité à l'action du développement économique en corrélation avec une offre immobilière différenciée.
- ⇒ La réaffirmation d'un niveau d'ambition cohérent avec le concept "Euroméditerranée" et la relance de la programmation d'équipements majeurs" correspondants.

## ■ Au service de cette stratégie :

- ⇒ une politique d'aménagement plus modulable
- ⇒ la remise en ordre des éléments physico-financiers
- ... une nouvelle base de travail en vue de la préparation du XIIème plan